

Formez-vous gratuitement à l'ordinateur et à internet

LE VISA INTERNET BRETAGNE

Se former et s'initier aux bases de l'utilisation d'Internet et de l'ordinateur

Dans un centre agréé avec le soutien d'un formateur et à votre rythme

Grâce à une bonne formation financée par le Conseil Régional de Bretagne

Renseignements :

MFR de Loudéac
Xavier Lemaire
02 96 28 02 27
31 rue A. Le Braz
22600 Loudéac
xavier.lemaire@mfr.asso.fr

Comment faire ?

- Je contacte la MFR de Loudéac
- Je demande un bon « Visa Internet Bretagne »
- Je vais me former à la MFR de Loudéac
- J'obtiens mon diplôme VISA INTERNET BRETAGNE



Des Formations en Informatique avec la MFR de Loudéac

- Visa Internet Bretagne (initiation à Internet, formation gratuite de 10h)
- Bureautique
- Base de données
- DAO
- Création site Internet
- PCIE (Passeport de compétences informatique Européen)
- Initiation à Linux
- Autres (nous consulter)

Entièrement finançable grâce au :

- CPF pour les salariés

- Chèque Force pour les demandeurs d'emploi

Pour plus d'information, contacter :

Xavier Lemaire – Formateur à la MFR de Loudéac

Tel : 02 96 28 02 27

Email : xavier.lemaire@mfr.asso.fr



CAUE Association de service public, le CAUE n'est ni un bureau d'études, ni une administration. Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est donc créé en 1979, sous statut associatif et rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. **L'ensemble de l'équipe aujourd'hui composée de 13 personnes a pour mission de conseiller les collectivités et les administrations, conseiller les particuliers, mener des actions pédagogiques, Informer, sensibiliser et former tous les publics**

Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

La CIDERAL est membre du CAUE au profit de toutes les communes.

Conseils aux particuliers

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De restructuration ? D'extension ?

Tout particulier a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation.

Sur le territoire de la CIDERAL, c'est Bernard BELORGEY, architecte-conseiller qui assure des permanences dans les locaux de la Communauté de Communes. « Je reçois les particuliers, les informe et les oriente sur leurs projets en matière d'architecture, de confort thermique, ou de leurs bonnes insertions dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent, sans toutefois être chargés de la maîtrise d'œuvre »

Ces conseils personnalisés sont **gratuits** et interviennent, pour être le plus efficace possible, en amont de votre projet.

Contact : Service urbanisme CIDERAL, 4/6 bd de la Gare, Loudéac, tél : 02 96 66 09 09

Permanences Bernard BELORGEY, architecte-conseiller CAUE (sur rendez-vous)

2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 9h30 à 17h

Conseils aux collectivités

Une action en partenariat avec le service Urbanisme de la CIDERAL

Le CAUE intervient en appui du service urbanisme de la CIDERAL pour la gestion des permis de construire. Le service instructeur sollicite l'avis de l'architecte-conseiller du CAUE sur les demandes d'autorisations d'urbanisme lors des permanences.

Le CAUE conseille également La CIDERAL et les communes dans l'élaboration de leur projet, d'aménagement : centre bourg, espaces publics, d'urbanisme : lotissement, et d'architecture : rénovation ou construction de bâtiment public.

